

SECRETARIAT TECHNIQUE

=====

CELLULE CHARGÉE DE
L'ADMINISTRATION DES
FINANCES ET DE LA COLLECTE
DES DONNÉES STATISTIQUES
ET FISCALES



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Unité – Dignité – Travail

**PROCES VERBAL
DE L'ATELIER DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES
ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE**

BANGUI LE 03 JUIN 2026

Rue de l'Industrie B.P. 2885 BANGUI République Centrafricaine

Tél : +236 75 20 81 16

Website : www.itierca.com

L'an deux mil vingt-six et le trois juin, s'est tenu dans la salle de conférence du Centre BE AFRICA situé derrière la Cité des Chefs d'Etat, l'atelier de renforcement des capacités des organisations de la société civile sur le rôle de la société civile dans la mise en œuvre de l'ITIE.

Les travaux ont débuté à 09 heures 45 minutes par les mots de bienvenue du Ministre, Coordonnateur National de l'ITIE-RCA à l'endroit des participants et de remerciement à l'endroit de la Banque Mondiale qui a financé cet atelier à travers le Projet de Gouvernance Numérique du Secteur Public (PGNSP).

Il a indiqué la nécessité de l'atelier qui vise à outiller les organisations de la société civile en vue de soutenir une gouvernance responsable des ressources naturelles et d'utiliser les données de manière à contribuer aux débats publics devant entraîner des réformes dans le pays.

Il a rappelé que le rôle de traducteur, de guide et de porte-parole des organisations de la société civile permettra aux citoyens d'utiliser de façon pratique les informations contenues dans les Rapports ITIE.

C'est pourquoi, les thèmes qui ont été développés avaient l'avantage de faire comprendre aux organisations de la société civile la place qu'elles occupent dans le processus et leur partition à jouer dans la mise en œuvre du baromètre de la gouvernance et de la transparence dans les secteurs extractif et forestier avec pour objectif la levée de la suspension à la prochaine validation.

Il s'agit de :

- Le Processus de Validation de la mise en œuvre de l'ITIE, présenté par Monsieur **Thomas FESONAE** ;
- Le Rôle de la société civile dans la mise en œuvre de l'ITIE présenté par Monsieur **Jean Blaise YARISSEM**.

I. SUR LE PROCESSUS DE VALIDATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ITIE

Le processus de validation de l'ITIE est le mécanisme d'évaluation indépendant par lequel la performance d'un pays membre est mesurée au regard des exigences de la Norme ITIE.

La validation examine les progrès dans trois composantes notamment : l'engagement des parties prenantes, la transparence et les résultats et impacts sur la gouvernance des ressources extractives.

Chaque composante reçoit une note sur 100, calculée sur la base des exigences spécifiques de l'ITIE.

L'évaluation de l'engagement des parties prenantes consiste à vérifier si le processus ITIE est dirigé de manière démocratique, inclusive et libre par le Gouvernement, les entreprises extractives et la société civile.

Cette composante est assortie d'un critère éliminatoire très strict lié à l'espace civique. Le pays est immédiatement suspendu, quel que soit son score technique sur la transparence financière si le Conseil d'administration de l'ITIE constate que la société civile subit des répressions, des menaces ou des restrictions de liberté pour son travail sur le secteur extractif.

L'évaluation de la Transparence consiste à vérifier si l'intégralité des informations requises sur la gestion du secteur extractif, depuis l'octroi des licences jusqu'au paiement des impôts est

publiée. Les évaluateurs vérifient la divulgation systématique de données dans les sept domaines suivants : le cadre légal et octroi des licences, la divulgation des contrats, la propriété effective, le suivi de la production et des exportations, la collecte des revenus, les entreprises d'État et la répartition des revenus.

Chaque exigence listée ci-dessus reçoit une mention qui détermine les points attribués au sein de la composante selon le barème de notation qui se décline de la manière suivante : dépassée (100 points) lorsque les données sont publiées en ligne, à jour, et enrichies d'outils d'analyse innovants pour le public ; entièrement satisfaite (90 points) lorsque toutes les données obligatoires sont accessibles publiquement ; partiellement satisfaite (30 points) lorsque des pans entiers de données manquent. Par exemple les contrats cachés ou les chiffres de production obsolètes et non satisfaite (0 point) lorsqu'il y a rétention d'information généralisée sur le domaine concerné.

Par ailleurs, le pays pourrait obtenir une note maximale uniquement si ses administrations (Ministère des Finances, des Mines, des Forêts) publient elles-mêmes et en continu les données sur leur propre site internet. Car, l'évaluation n'accorde plus de bons points pour la simple publication d'un rapport ITIE annuel en version papier.

L'évaluation des résultats et impacts consiste à examiner ce qui est fait des données ITIE. En ce qui concerne notamment l'alimentation des débats publics, la réforme des lois et la lutte contre la corruption. Chaque critère de cette composante reçoit une mention spécifique : dépassée (100 points) lorsque les données ITIE ont directement provoqué des réformes majeures de l'État ou des poursuites judiciaires réussies contre la corruption ; entièrement satisfaite (90 points) lorsqu'un plan de communication actif existe et que le Gouvernement assure un suivi rigoureux des recommandations techniques ; partiellement satisfaite (30 points) lorsque les Rapports ITIE ne sont pas publiés mais entassés dans des bureaux sans aucune action concrète ni débat public associé et non satisfaite (0 point) lorsque les recommandations n'ont fait l'objet d'un suivi et que les données n'ont pas été diffusées auprès de la population.

Le processus de validation s'articule autour de trois axes qui sont la collecte des données et la consultation, la rédaction du Rapport initial et la décision finale du Conseil d'Administration.

La phase de la collecte de données et de la consultation constitue le socle sur lequel repose l'ensemble de la validation. Elle combine le recensement technique des informations et le recueil des avis des acteurs du secteur extractif.

La rédaction du Rapport initial est la phase d'évaluation des données chiffrées et des témoignages recueillis sur le terrain par le Secrétariat International. Le Rapport initial est transmis au pays évalué pour enclencher la phase de commentaires.

La décision finale du Conseil d'administration de l'ITIE transforme le rapport technique du Secrétariat international en une position politique et juridique officielle. X

Le Conseil d'administration de l'ITIE prend la décision finale par consensus en validant la note finale sur 100 et en attribuant l'un des quatre scores officiels qui sont : Très élevé (93 à 100 points) ; Élevé (85 à 92,5 points) ; Moyen (70 à 84,5 points) ; Faible (moins de 70 points).

La décision du Conseil est immédiatement rendue publique et entraîne trois conséquences immédiates suivantes : la détermination de la date de la prochaine validation (de 12 à 36 mois selon le score) ; la publication des mesures correctives pour corriger les faiblesses et la notification immédiate d'une sanction qui peut être une suspension ou d'une radiation si le score est insuffisant.

II. SUR LE ROLE DE LA SOCIETE CIVILE DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'ITIE

La société civile joue un rôle indispensable dans la mise en œuvre de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives en agissant comme guide, traducteur et porte-parole de la transparence, en assurant le suivi des revenus, et en participant activement à la gouvernance via le Groupe Multipartite (Comité National de Pilotage) pour garantir la redevabilité.

Les principaux rôles de la société civile sont la participation au Groupe Multipartite, le Plaidoyer et la Surveillance, l'analyse et l'utilisation des données, le Renforcement des capacités.

La participation de la société civile au Comité National de Pilotage constitue la garantie que l'ITIE un véritable espace de redevabilité publique. L'Exigence 1.3 de la Norme ITIE encadre strictement cette participation pour s'assurer qu'elle soit autonome et influente.

Le plaidoyer et la surveillance porte sur l'adhésion au processus, l'incitation au respect des engagements gouvernementaux, et la surveillance de la gestion des revenus extractifs.

L'analyse et l'utilisation des données par la société civile transforment les chiffres bruts des rapports ITIE en outils d'action citoyenne et en réformes concrètes. Ce travail technique et de vulgarisation permet de passer de la simple transparence à une véritable redevabilité.

Le renforcement des capacités par la société civile est indispensable pour combler le fossé technique entre les experts du secteur extractif, les administrations publiques et les citoyens. Il permet de transformer des communautés passives en acteurs de surveillance capables d'exiger la redevabilité.

Les débats à l'issue des différentes présentations ont permis de clarifier :

- le problème de renforcement des capacités des organisations de la société civile sur l'analyse et l'utilisation des données ITIE.
- la contribution de la société civile à la levée de suspension.
- les moyens de renforcement des capacités des communautés par la société civile.

En réponse à ces préoccupations, les organisations de la société civile ont été rassurées sur la formation en matière d'analyse et d'utilisation des données ITIE et l'information sur les recommandations et les mesures correctives.

Il a été rappelé aux organisations de la société civile que la Banque Mondiale à travers le Projet de Gouvernance Numérique du Secteur Public a consenti un financement de 60.000 dollars US des activités dans le cadre de la mise en œuvre de l'ITIE par la société civile.

Les participants se sont félicités de l'importance de cette formation qui leur a permis de mieux comprendre leur rôle dans la mise en œuvre de l'ITIE et ce qui est attendu de la société civile pour obtenir la levée de la suspension et pérenniser l'Initiative.

Le programme de l'atelier étant exécuté dans les délais prévus, les travaux ont pris fin à 13 heures 50 minutes.

Fait à Bangui, le 05 JUIN 2026

LE RAPPORTEUR



Jean Blaise YARISSEM